Parlamentsdienste
Services du Parlement
Servizi del Parlamento
Servetschs dal parlament

Rapport factuel

Président(e) du Conseil national

Impressum

Etat 12.2024

Editeur
Services du Parlement / Bibliothèque du Parlement
3003 Berne
doc@parl.admin.ch
parl.ch

Cette publication est disponible en allemand, en français et en italien.

Les publications de la Bibliothèque du Parlement ont un caractère purement informatif. Aucun droit ou aucune obligation ne peuvent en découler.

Table des matières

1. En bref ... 1
1.1 L'élection ... 1
1.2 Vacance ... 1
1.3 Tâche ... 1
1.4 Participation aux délibérations et aux votes du conseil ... 1
2. Statistiques ... 2
2.1 Nombre de présidents et présidentes du Conseil national ... 4
2.2 Cantons ... 4
2.3 Groupes parlementaires ... 5
2.4 Sexe ... 6
2.5 Âge/durée de mandat ... 6
2.6 Langue ... 8
2.7 De la vice-présidence à la présidence ... 8
2.8 Réélection du président ou de la présidente du Conseil national ... 9
2.9 Présidence du Conseil des États/accession au Conseil fédéral ... 9
3. Pour aller plus loin ... 10
4. Annexe ... 11

Index des graphiques

G 1.1 Cantons dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil national depuis 1848 ... 4
G 1.2 Groupes dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil national depuis 1919 ... 5
G 1.3 Âge des présidents et présidentes du Conseil national au moment de leur entrée en fonction, depuis 1848 ... 6
G 1.4 Expérience moyenne au Conseil national au moment de l'élection à la présidence, depuis 1919 ... 7
G 1.5 Répartition des présidents et présidentes du Conseil national en fonction de la langue ... 8

1. En bref

Chaque année, le Conseil national élit un de ses membres à la présidence. Le président a pour tâches principales de diriger les délibérations du conseil, de fixer l'ordre du jour en tenant compte du programme de la session établi par le bureau, de présider le bureau et de représenter le conseil à l'extérieur. Il préside également les délibérations de l'Assemblée fédérale (chambres réunies), c'est-à-dire quand le Conseil national et le Conseil des Etats siègent ensemble notamment pour l'élection du Conseil fédéral. Pour cette raison, il est souvent considéré comme étant « le premier citoyen du pays » il ne s'agit toutefois pas d'une désignation officielle.

1.1 L'élection

Le premier jour de la session d'hiver, le Conseil national élit un de ses membres à la présidence, un deuxième à la vice-présidence et un troisième à la seconde vice-présidence. Ensemble ils forment le collège présidentiel. Les membres du collège présidentiel sont élus l'un après l'autre.

La durée du mandat est fixée à une année et n'est pas renouvelable d'une année à l'autre. Selon la pratique établie, le premier vice-président deviendra président et le second vice-président deviendra premier vice-président l'année d'après. Cette pratique ne lie cependant pas juridiquement les membres du conseil, qui peuvent déroger à cette règle. Un tournus pour l'accession à la présidence est organisé entre les groupes politiques. Il a évolué au fil du temps au gré de la représentation des différents groupes au conseil. Ce sont les groupes parlementaires qui proposent un de leurs membres et le Conseil national valide ce choix en l'élisant. En plus de la force politique, il est également tenu compte des langues officielles.

La représentation des partis au sein du Parlement ayant fortement changé au cours des vingt dernières années, les présidentes et présidents des groupes parlementaires sont arrivés à la conclusion qu'il fallait trouver une solution qui tienne mieux compte de la force numérique des groupes parlementaires et permette une certaine prévisibilité.

Le nouveau système qui est entré en vigueur au début de la 52e législature se fonde sur une répartition proportionnelle des sièges intégrant tous les groupes existants pour autant qu'ils conservent leur force numérique sur deux législatures consécutives. Le calcul prend en compte pour chaque groupe le nombre d'années écoulées depuis la dernière présidence.

C'est l'année de création du groupe qui est prise en considération pour un groupe n'ayant jamais eu la présidence. L'attribution de la présidence sera déterminée au moyen de ce calcul au début de chaque nouvelle législature. Ainsi selon ce calcul, le groupe GL accèdera pour la première fois à la présidence en 2026/2027.

1.2 Vacance

Si le président devait démissionner pour une raison ou une autre ou ne plus être en mesure d'assumer sa fonction avant la session d'été, le Conseil national élirait un nouveau président pour le reste de l'année, soit jusqu'au début de la session d'hiver. Si la vacance devait intervenir plus tard au cours de l'année, le premier vice-président assurerait la présidence jusqu'à l'élection du nouveau président au début de la session d'hiver.

1.3 Tâche

En plus de présider le Conseil national, le président est également à la tête du collège présidentiel et du Bureau du Conseil national.

Il est chargé de fixer l'ordre du jour des séances du conseil sur la base du programme de la session établi par le bureau. Lors des sessions, il dirige les délibérations du conseil et vérifie que le quorum est atteint. Pour que le conseil siège valablement, une majorité de ses membres doit être présente, soit 101 députés au minimum. Il peut également procéder à des rappels à l'ordre lorsqu'un député dépasse son temps de parole autorisé ou s'exprime de façon inappropriée. De plus, il est en mesure de prendre des sanctions contre un député qui ne respecterait pas le règlement du conseil.

Concernant le travail parlementaire, le président examine la recevabilité des initiatives et des interventions parlementaires déposées par les députés et peut déclarer l'urgence pour une question. Conjointement avec le président du Conseil des Etats, il désigne le conseil prioritaire qui traitera en premier un objet soumis aux délibérations du Parlement. L'accès et l'utilisation des salles des conseils est également du ressort des deux présidents. Le président représente également le conseil à l'extérieur. Ainsi il rend des visites officielles à des parlements étrangers tout au long de son année présidentielle et accueille les délégations étrangères lors de leur visite officielle au Parlement suisse.

Finalement, certaines tâches incombent spécifiquement au président du Conseil national. En premier lieu, il préside les délibérations des chambres réunies, par exemple lors de l'élection du Conseil fédéral. Il est également chargé de réunir les deux conseils lorsque la sécurité des autorités fédérales est compromise ou que le Conseil fédéral n'est plus en mesure d'exercer son autorité.

1.4 Participation aux délibérations et aux votes du conseil

En règle générale, le président ne participe pas à la discussion et s'abstient de voter, à part en cas d'égalité. Dans ce cas, sa voix est alors prépondérante. Il vote également lorsqu'un texte ne peut être accepté qu'à la majorité des membres du conseil, à savoir 101 voix, ce qui est le cas quand le conseil doit déclarer l'urgence pour une loi fédérale, doit lever le frein aux dépenses ou relever le plafond des dépenses soumises au frein à l'endettement. Lors d'élections, le président participe au vote comme les autres députés.

2. Statistiques

La présidente moyenne

Elle		
a	50	ans
a obtenu	151	votes
a	8	ans d'expérience au CE
est	7	fois sur 10 de langue maternelle allemande
est	2	fois sur 10 une élue du canton AG
appartient	3	fois sur 10 au groupe RL|R

Le président moyen

Il		
a	57	ans
a obtenu	158	votes
a	15	ans d'expérience au CE
est	6	fois sur 10 de langue maternelle allemande
est	1	fois sur 10 un élu du canton ZH
appartient	2	fois sur 10 au groupe M-E|C|CE|CEg|K

Moyennes des présidentes et présidents

Période	Âge moyen	Durée moyenne du mandat au sein du CE	Nombre moyen de votes obtenus
1848 - à ce jour	52.4	12.3	Non disponible
1919 - à ce jour	55.7	14.2	Non disponible
1962 - à ce jour	54.8	12.5	156.1
1972 - à ce jour	54.4	11.4	155

Les années représentent des discontinuités dans les données : le système électoral a été réformé en 1919 ; le nombre de voix exprimées lors de l'élection est connu depuis 1959 et les femmes ont obtenu les pleins droits politiques au niveau fédéral en 1971.

Langue maternelle ou langue de travail des présidentes et présidents

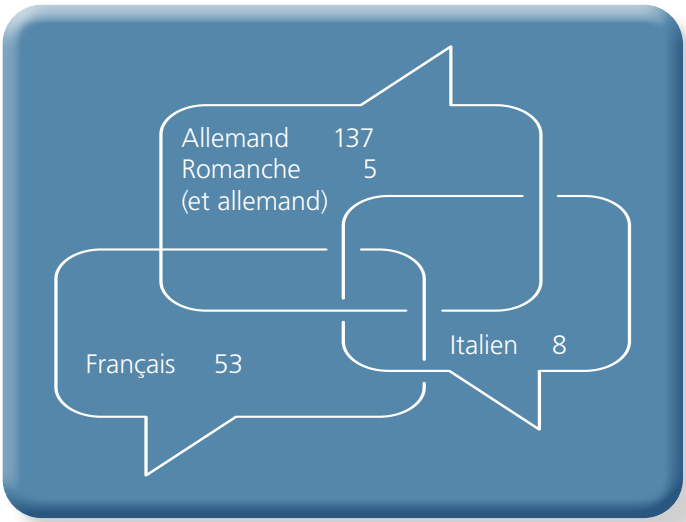

Le romanche n'étant pas une langue de travail, tous les présidents romanchophones ont donc choisi l'allemand.
Les explications détaillées se trouvent au point 2.7.

Nombre de présidents du CN par canton

28	BE
24	ZH
20	VD
14	AG
11	LU, SG, TG
10	GE, NE
8	BS, TI, VS
7	SO
6	GR
5	BL, FR
4	GL, SH
2	SZ, ZG
1	AI, AR, NW, UR
0	JU, OW

2.1 Nombre de présidents et présidentes du Conseil national

Depuis 1848, le Conseil national a déjà élu 203 présidents ou présidentes. Si ce nombre est plus élevé que celui auquel on aurait pu s'attendre – l'élection en question n'ayant lieu qu'une fois par an –, c'est en raison de trois démissions, qui ont entraîné une nouvelle élection, et des dispositions légales en vigueur jusqu'en 1902, qui prévoyaient l'élection du président du conseil à intervalles plus courts.

Les démissions ont été motivées par différentes raisons : en 1902, Gustave Ador a été contraint de quitter le Conseil national après avoir reçu, alors qu'il était Commissaire de la Suisse à l'Exposition universelle de Paris en 1900, le cordon de grand officier de la Légion d'honneur. Il a toutefois été réélu au Conseil national la même année, puis au Conseil fédéral quelques années plus tard[1]. En 1977, Hans Wyer a été élu au Conseil d'État du canton du Valais et a donc quitté le Conseil national. Quant à Jean-Philippe Maitre, il a dû se retirer de ses fonctions en 2005 pour cause de maladie grave. Ulrich Meister a succédé à Gustave Ador, Elisabeth Blunschy à Hans Wyer et Thérèse Meyer à Jean-Philippe Maitre.

2.2 Cantons

Depuis la création de l'État fédéral, les présidents ou présidentes du Conseil national étaient le plus souvent issus des cantons de Berne (28), de Zurich (24), de Vaud (20) et d'Argovie (15). Les cantons du Jura et d'Obwald n'ont encore jamais été représentés à la présidence de la Chambre du peuple. Sur la carte qui suit, on observe que ce sont les cantons les plus peuplés qui ont le plus souvent occupé la présidence du Conseil national. La probabilité qu'un canton présente un candidat ou une candidate à cette fonction dépend ainsi directement du nombre de sièges qu'il occupe au Conseil national. On peut donc partir du principe que, de ce point de vue-là, les deux conseils diffèrent considérablement l'un de l'autre.

G 1.1 Cantons dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil national depuis 1848

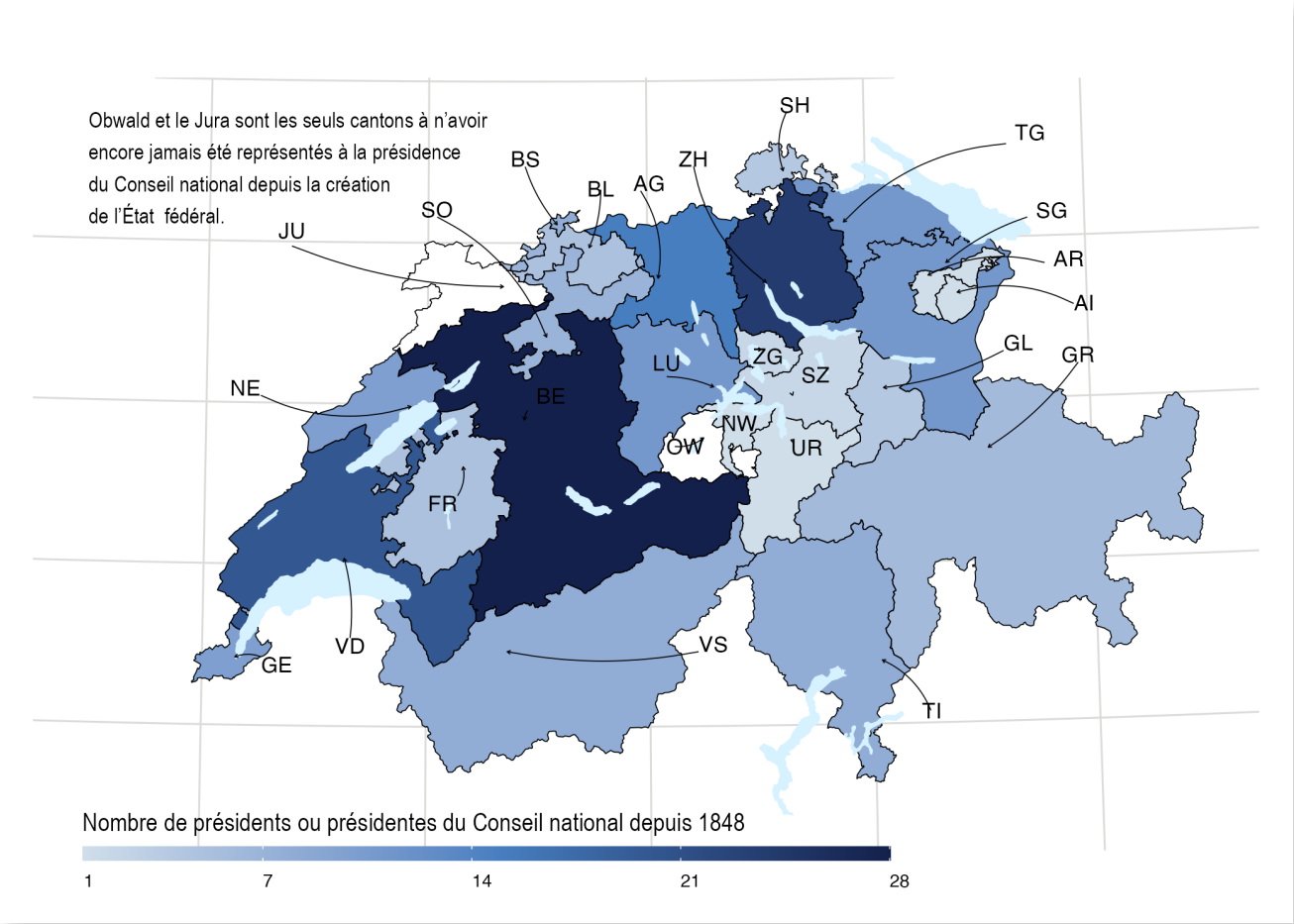

1 Dictionnaire historique de la Suisse

2.3 Groupes parlementaires

La constellation des partis réunis dans les groupes parlementaires a fréquemment varié au fil du temps, raison pour laquelle les groupes en question ont souvent changé de nom. Afin de permettre une analyse historique de l'appartenance aux groupes, ces derniers ont été classés comme suit : les radicaux (RL et R), le centre (M-E, C, CE, CEg et K), les socialistes (S), le groupe UDC (V et B), le groupe libéral (L), le groupe de politique sociale (SPOL), le groupe de l'Alliance des Indépendants et du Parti évangélique populaire (U) et le groupe des Verts (G). Par ailleurs, la situation même des groupes a évolué avec le temps. Avant 1919[2], du fait du système majoritaire, elle n'avait rien de comparable avec la situation actuelle, et le nouveau « tournus » associé à la formule « V-C-S-R » ne s'est progressivement mis en place qu'à partir de 1927. Dès 1919, ce sont presque systématiquement des membres des partis les plus représentés qui ont été élus à la présidence du Conseil national. À six reprises néanmoins, des membres de groupes comptant moins de 15 sièges – SPOL (1925, 5 sièges), L (1947, 8 sièges ; 1959, 5 sièges ; 1983, 8 sièges ; 1995, 7 sièges) et U (1971, 13 sièges) – ont été élus à cette fonction.

De 1931 à 1946, la première présidence de la législature était assurée par un membre du groupe du Parti des paysans, artisans et bourgeois (groupe B, plus tard groupe V) ; le groupe du Parti populaire conservateur a toujours occupé la deuxième présidence de la législature, le groupe socialiste, la troisième, et le groupe radical-démocratique, la quatrième. Entre 1947 et 1999, la première présidence a été attribuée, une législature sur trois, à un membre du groupe libéral ou du groupe indépendant ; pendant cette période, le groupe UDC (V) n'a donc occupé la première présidence de la législature que deux fois sur les trois auxquelles il aurait pu prétendre tous les douze ans. Le parti des Verts ayant progressé aux élections de 2003 et 2007, son groupe parlementaire a pu proposer en 2012, pour la première fois, un candidat – en l'occurrence une candidate – à la présidence du conseil. C'est pour cette raison que, lors de la 50e législature, le groupe libéral-radical a occupé non plus la quatrième, mais la première présidence. En 2021, le groupe des Verts est venu s'intercaler une deuxième fois dans le tournus prévu, à la même place.

G 1.2 Groupes dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil national depuis 1919

Les groupes parlementaires sont recensés par ordre alphabétique (et non en fonction de leur force numérique au conseil). La légende indique le nombre de présidents ou présidentes par groupe.

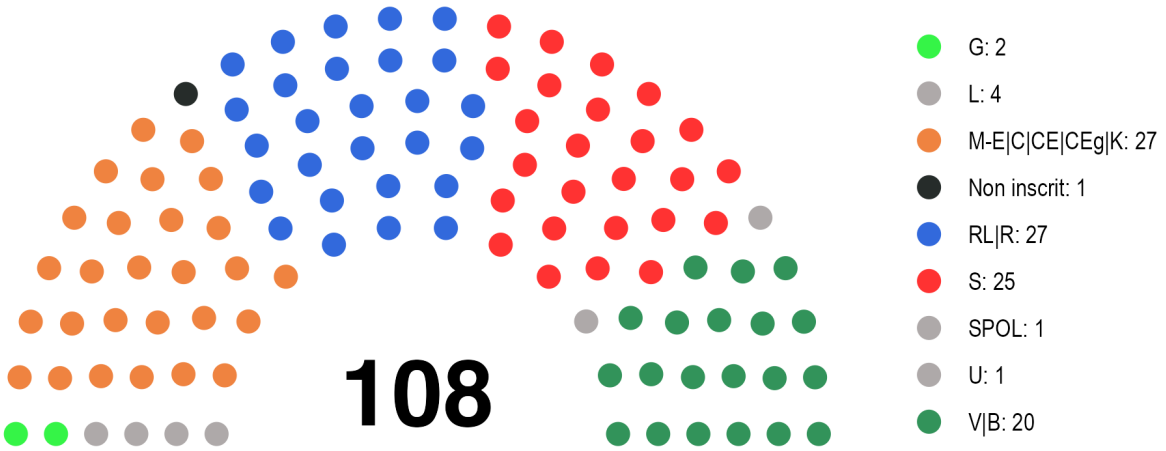

Ont été pris en considération tous les présidents du Conseil national depuis 1919 et toutes les présidentes depuis 1977 – date de l'élection d'Elisabeth Blunschy. Les groupes qui n'existent plus figurent en gris.

2 Lors de la votation populaire du 13.10.1918, les citoyens suisses ont décidé de remplacer le système majoritaire par le système proportionnel pour l'élection du Conseil national.

G 1.3 Âge des présidents et présidentes du Conseil national au moment de leur entrée en fonction, depuis 1848

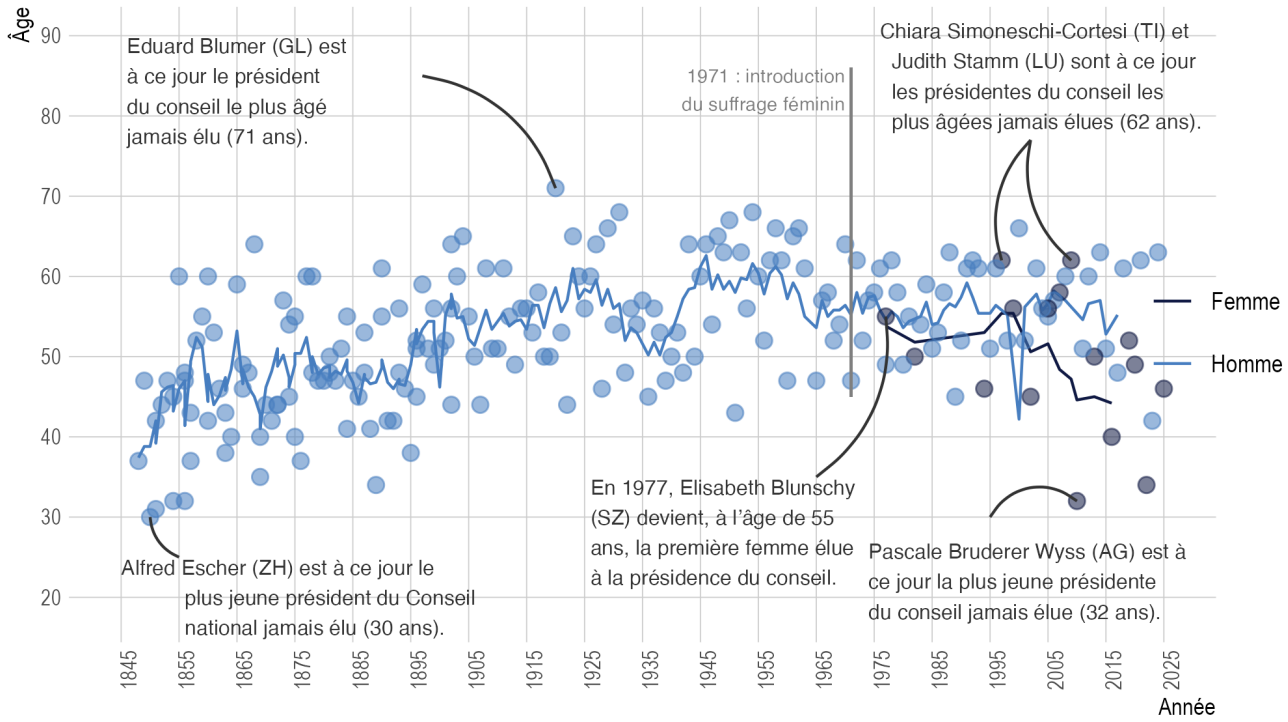

Courbe : moyenne mobile établie sur cinq observations en fonction du sexe.

2.4 Sexe

À ce jour, le Conseil national a connu seize présidentes pour 187 présidents. Les femmes sont ainsi clairement sous-représentées à cette fonction, ce qui s'explique principalement par l'introduction tardive du suffrage féminin en Suisse. En 1977, à la suite de la démission de Hans Wyer, Elisabeth Blunschy fut la première femme élue à la présidence du Conseil national. Si, jusqu'à la fin du XXe siècle, cinq autres femmes seulement ont occupé cette fonction, elles sont déjà onze à avoir été élues depuis à la tête du conseil, bien qu'elles soient encore sous-représentées à la Chambre du peuple[3] (24 % du conseil en 1999, 25 % en 2003, 28,5 % en 2007 et 2011, 32,5 % en 2015 ; 41 % en 2019 et 38,5 % en 2023[4]). En 2005, Thérèse Meyer a été élue dans le cadre d'une élection de remplacement : elle n'a donc pas assumé la présidence du Conseil national pendant une année entière – tout comme Elisabeth Blunschy en 1977. À titre de comparaison, 15 hommes ont été élus à la présidence de la Chambre basse depuis le début du XXIe siècle.

2.5 Âge / durée de mandat

L'âge moyen des présidents et présidentes du Conseil national est de 52,4 ans. Le président le plus jeune avait 30 ans au moment de son entrée en fonction (Alfred Escher, 1849) et le plus âgé, 71 ans (Eduard Blumer, 1919). Aux débuts de l'État fédéral, les conseillers nationaux élus à la présidence étaient souvent jeunes. La situation a évolué par la suite et, de 1895 à 2008, la Chambre basse n'a pas élu de président ou de présidente de moins de 40 ans, classe d'âge particulièrement peu représentée au conseil pendant la seconde moitié du XXe siècle (21,2 % du conseil en 1919, 8,5 % en 1971, 9,5 % en 2003). En 2009, Pascale Bruderer a été élue à la présidence du Conseil national à l'âge de 32 ans : après 114 ans, cette fonction a de nouveau été assurée par une personne de moins de 40 ans.

Si l'on observe les données disponibles depuis 1919, au moment de leur élection, les présidents ou présidentes du Conseil national ont, en moyenne, déjà 14,2 ans d'expérience au sein du conseil.

3 Statistiques : les femmes au Parlement
4 Dates provisoires

G 1.4 Expérience moyenne au Conseil national au moment de l'élection à la présidence, depuis 1919

Ont été pris en considération tous les présidents depuis 1919 et toutes les présidentes depuis 1977 – date de l'élection d'Elisabeth Blunschy. Le point signale la présence de femmes dans la catégorie considérée.

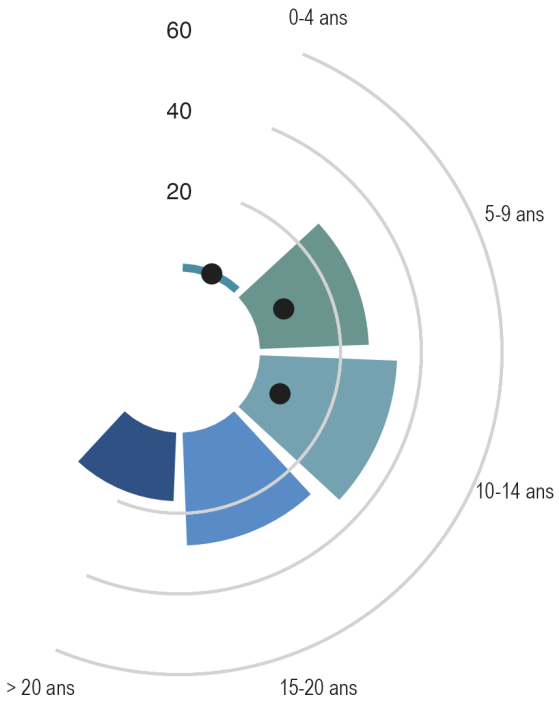

Le graphique 1.5 montre que les présidentes ayant une longue expérience sont sous-représentés.

Cela s'explique, du moins en partie, par le fait que les femmes ne peuvent être élues au conseil que depuis 1971 ; elles ont eu moins de temps pour acquérir de l'expérience avant d'accéder au perchoir, exactement comme les premiers présidents du conseil, à la fin des années 1840 et au début des années 1850. En moyenne, les présidentes ont 8,5 ans d'expérience au Conseil national, ce qui correspond à plus de deux mandats parlementaires. La plupart des présidents ou présidentes siégeaient depuis 10 à 14 ans au conseil au moment de leur élection.

2.6 Langue

Le Conseil national tient compte des langues officielles pour l'élection de son président ou de sa présidente (art. 6, al. 2, du règlement du Conseil national). Sur les 203 présidentes et présidents élus depuis 1848, 142 (soit 70 %) ont indiqué l'allemand comme langue de travail, 53 (26 %) le français et 8 (4 %) l'italien. Parmi les « germanophones », il y a cependant cinq présidents[5] qui auraient pu indiquer le romanche comme langue maternelle, mais qui ont dû choisir une autre langue nationale comme langue de travail.

Le graphique suivant illustre la répartition des langues de travail des présidents et présidentes du Conseil national.

Il faut considérer la largeur des segments de couleur. Néanmoins, il y a eu des périodes, comme sous la présidence de Martin Candinas (2022-2023), où le romanche a été regulierement utilisé par le président du Conseil national dans l'exercice de ses fonctions pendant les séances du conseil.

2.7 De la vice-présidence à la présidence

En règle générale, c'est le vice-président ou la vice-présidente qui accède à la présidence à l'issue de son mandat (depuis 1919 et l'introduction du scrutin proportionnel, les années 1924, 1926, 1932 et 1970 ont fait exception). Le choix du président ou de la présidente intervient ainsi l'année précédente et même deux ans avant depuis 1999, année de l'introduction de la seconde vice-présidence. Depuis 1970, seule une élection à la vice-présidence a donné lieu à plusieurs tours de scrutin : en 1994, le libéral Jean-François Leuba, qui n'était pas candidat officiel, a été élu au quatrième tour contre Hanspeter Thür, du groupe des Verts, au terme d'une élection très disputée, après l'élimination de Franz Jaeger (Alliance des Indépendants), de Jürg Scherrer (Parti de la liberté), de Rudolf Keller (Démocrates suisses) et de Max Dünki (Parti évangélique suisse).

G 1.5 Répartition des présidents et présidentes du Conseil national en fonction de la langue

Ont été pris en considération tous les présidents depuis 1848 et toutes les présidentes depuis 1977 – date de l'élection d'Elisabeth Blunschy. La légende à droite du graphique indique le nombre de présidents ou présidentes par langue.

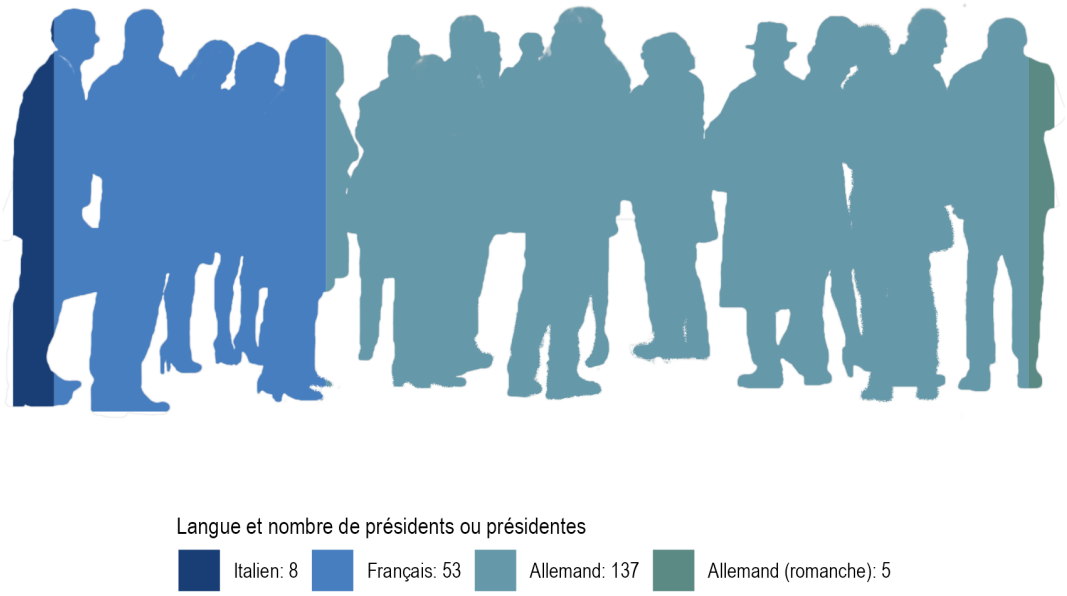

5 Jusqu'à présent, aucune présidente du Conseil national n'avait le romanche comme langue maternelle. Selon les recherches de la Lia Rumantscha, au moins cinq présidents du Conseil national avaient le romanche comme langue maternelle ou le parlaient couramment.

2.8 Réélection du président ou de la présidente du Conseil national

La Constitution n'exclut la réélection du président ou de la présidente du Conseil national que pour l'année suivante. Au cours du XIXe siècle, six conseillers nationaux ont été élus deux fois à la présidence et un conseiller a même été président à trois reprises. Aux XXe et XXIe siècles, aucun membre du Conseil national n'en a assumé plusieurs fois la présidence.

2.9 Présidence du Conseil des États / accession au Conseil fédéral

Au total, neuf présidents[6] du Conseil national ont également présidé le Conseil des États, soit avant[7] leur passage au Conseil national, soit après. Par ailleurs, 26 présidents sont devenus conseillers fédéraux.

6 Seuls des hommes sont concernés ici.

7 Aux débuts de l'État fédéral, le Conseil des États n'était pas vraiment considéré comme un conseil « attrayant », en raison notamment de la brièveté du mandat de ses membres, qui ne durait alors souvent qu'une année. Les élus du Conseil des États qui souhaitaient faire carrière en politique essayaient de se faire rapidement élire au Conseil national (Giovanni Biaggini, Komm. BV zu Art. 149, N 9).

3. Pour aller plus loin

I. Jean-François Aubert, art. 78 Cst., in : Jean-François Aubert, Kurt Eichenberger, Jörg Paul Müller, René Rhinow, Dietrich Schindler, Commentaire de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874, Berne, 1996

II. Jean-François Aubert, art. 152 Cst., in : Jean-François Aubert, Pascal Mahon, Petit commentaire de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, Zurich, Bâle, Genève, pp. 1176-1177

III. Giovanni Biaggini, Art. 152 BV, in : Giovanni Biaggini, Bundesverfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft, Kommentar, Orelli Füssli Verlag AG, 2007, pp. 689-690

IV. Andrea Caroni / Boris Burri, Art. 34, in : Graf/Theler/von Wyss (éd.), Parlamentsrecht und Parlamentspraxis der Schweizerischen Bundesversammlung, Kommentar zum Parlamentsgesetz (ParlG) vom 13. Dezember 2002, Hebling Lichtenhahn Verlag, Bâle 2014, pp. 291 ss

V. Paul Cron (1946), Die Geschäftsordnung der Schweiz. Bundesversammlung, Universitätsbuchhandlung, Fribourg

VI. Christoph Lanz, Art. 152 BV, in : Bernhard Ehrenzeller, Philippe Mastronardi, Rainer J. Schweizer, Klaus A. Vallender (éd.), Die schweizerische Bundesverfassung. Kommentar, Zurich, Bâle, Genève, 2008, pp. 2327-2329

VII. Thomas Sägesser, Art. 152 BV, in : Thomas Sägesser (éd.), Die Bundesbehörden. Bundesversammlung – Bundesrat – Bundesgericht, Berne, 2000, pp. 197-203

4. Annexe

Présidences et élections

Nombre de présidentes, de présidents et de mandats (depuis 1848)

	Nombre de personnes ayant exercé le mandat	Nombre de mandats (élections de remplacement et réélections comprises)	Nombre d'élections de remplacement
Total	195	203	4
Présidents	179	187	2
Présidentes	16	16	2

Un membre du Conseil peut être élu président du Conseil plus d'une fois. En même temps, en cas de démission, un remplaçant peut être élu pour la durée restante du mandat. Le nombre de personnes exerçant cette fonction ne correspond donc pas nécessairement au nombre de mandats exercés. En règle générale, chaque élection (dans le tableau : nombre de mandats) est prise en compte dans ce rapport sans distinguer les réélections. Seuls ce tableau et les deux suivants font état des remplacements et des élections multiples. Pour plus d'explications, voir le point 1.1.

Liste des présidentes et présidents élus à plusieurs reprises (depuis 1848)

Nom	Nombre de mandats	Années d'élection
Escher, Alfred	3	1849, 1856, 1862
Häberlin, Heinrich	2	1889, 1918
Heer, Joachim	2	1863, 1869
Kaiser, Simon	2	1868, 1883
Philippin, Jules	2	1866, 1878
Ruchonnet, Louis	2	1869, 1874
Stämpfli, Jakob	2	1851, 1875

Présidentes et présidents élus avec le plus grand nombre de voix (depuis 1972)

Nom	Votes	Année d'élection
Moret, Isabelle	193	2019
Walter, Hansjörg	185	2011
Candinas, Martin	181	2022
Nussbaumer, Eric	180	2023
Aebi, Andreas	180	2020

Présidentes et présidents élus avec le plus faible nombre de voix (depuis 1972)

Nom	Votes	Année d'élection
Blunschy, Elisabeth	111	1977
Haller, Gret	120	1993
Meyer, Thérèse	128	2005
Christen, Yves	129	2002

Présidentes et présidents qui n‘ont jamais été première vice-présidente ou premier vice-président avant leur élection (depuis 1848)

Nom	Année d’élection à la présidence	Mode d’élection
Meyer, Thérèse	2005	Élection de remplacement
Blunschy, Elisabeth	1977	Élection de remplacement
Weber, Alfred	1970	Élection directe
Dollfus, Ruggero	1932	Élection directe
Maillefer, Paul	1926	Élection directe
Mächler, Albert	1924	Élection directe
Meister, Ulrich	1902	Élection de remplacement

L‘élection directe signifie que la présidente ou le président a été élu pour un mandat normal d‘un an à partir de la session d‘hiver. L‘élection de remplacement, quant à elle, signifie qu‘en raison d‘une renonciation, une nouvelle ou un nouveau président a été élu pour le reste du mandat.

Présidentes et présidents du Conseil national qui ont également été élus à la présidence du Conseil des États (depuis 1848)

Nom	Élection à la présidence du Conseil des États	Élection à la présidence du Conseil national
Thélin, Adrien	1898	1908
Lachenal, Adrien	1891	1903
Vessaz, Antoine	1881	1878
Aepli, Arnold Otto	1876	1868
Niggeler, Niklaus	1866	1858
Weder, Joh.Bapt.	1860	1857
Keller, Augustin	1857	1871
Migy, Paul	1857	1851
Dubs, Jakob	1854	1856

Présidentes et présidents ayant démissionné (à partir de 1900)

Nom	Démission	Remplacement
Maitre, Jean-Philippe	2005	Meyer Thérèse
Wyer, Hans	1977	Blunschy Elisabeth
Ador, Gustave	1902	Meister Ulrich

Présidentes et présidents élus après plusieurs tours de scrutin (depuis 1970)

Nom	Nombre de tours de scrutin	Type d’élection
Leuba, Jean-François	4 (1994)	Vizepräsidentin

Appartenance des présidentes et présidents à un groupe parlementaire (depuis 1919)

Groupes parlementaires	Nombre de présidentes et présidents
RL|R	28
M-E|C|CE|CEg|K	27
S	25
V|B	20
L	4
G	2
Non inscrit	1
SPOL	1

Présidentes et présidents appartenant à un groupe parlementaire ayant moins de 15 sièges au Conseil national (depuis 1919)

Groupe parlementaire	Année d'élection	Présidentes resp. présidents	Sièges au Conseil national
L	1959	Clottu, Gaston	5
SPOL	1925	Hofmann, Emil	5
L	1995	Leuba, Jean-François	7
L	1983	Gautier, André	8
L	1947	Picot, Albert	8
U	1971	Vontobel, William	13

Présidentes du Conseil national (depuis 1848/1972)

Année d'élection	Présidente	Âge au moment de l'élection	Durée du mandat parlementaire lors de l'élection	Groupe parlementaire	Canton	Langue	Type d'élection
1977	Blunschy, Elisabeth	55	6	M-E|C|CE|CEg|K	SZ	D	Élection de remplacement
1981	Lang, Hedi	50	10	S	ZH	D	Ordinaire
1993	Haller, Gret	46	6	S	BE	D	Ordinaire
1996	Stamm, Judith	62	13	M-E|C|CE|CEg|K	LU	D	Ordinaire
1998	Heberlein, Trix	56	7	RL|R	ZH	D	Ordinaire
2001	Maury Pasquier, Liliane	45	6	S	GE	F	Ordinaire
2005	Meyer, Thérèse	56	6	M-E|C|CE|CEg|K	FR	F	Élection de remplacement
2006	Egerszegi-Obrist, Christine	58	11	RL|R	AG	D	Ordinaire
2008	Simoneschi-Cortesi, Chiara	62	9	M-E|C|CE|CEg|K	TI	I	Ordinaire
2009	Bruderer Wyss, Pascale	32	7	S	AG	D	Ordinaire
2012	Graf, Maya	50	11	G	BL	D	Ordinaire
2015	Markwalder, Christa	40	11	RL|R	BE	D	Ordinaire
2018	Carobbio Guscetti, Marina	52	11	S	TI	I	Ordinaire
2019	Moret,Isabelle	49	13	RL|R	VD	F	Ordinaire
2021	Kälin,Irène	34	4	G	AG	D	Ordinaire
2024	Riniker, Maja	46	5	RL|R	AG	D	Ordinaire

Âge et durée du mandat

Durée du mandat au Conseil des États des présidentes et des présidents au moment de leur élection à la présidence du conseil (depuis 1848)

Durée du mandat	Nombre de présidentes et de présidents
0 - 4 ans	22
5 - 9 ans	57
10 - 14 ans	52
15 - 20 ans	51
> 20 ans	21

Âge des présidentes et des présidents lors de leur élection (depuis 1848)

Âge lors de l'élection	Nombre de présidentes et de présidents
18/20 - 39 ans	13
40 - 49 ans	61
50 - 59 ans	76
60+ ans	53

Présidentes et présidents les plus âgés lors de leur élection (depuis 1848)

Nom	Âge	Année d'élection
Blumer, Eduard	71	1919
Perret, Henri	68	1953
Sträuli, Hans	68	1930
Schmid, Jacques	67	1949

Présidentes et présidents les plus jeunes lors de leur élection (depuis 1848)

Nom	Âge	Année d'élection
Escher, Alfred	30	1849
Stämpfli, Jakob	31	1851
Bruderer Wyss, Pascale	32	2009
Martin, Jules	32	1856
Dubs, Jakob	32	1854

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
2024/25 (170)	Riniker, Maja	RL	AG	D	F		46	5	2023/24 (177)	2022/23 (131)		-
2023/24 (180)	Nussbaumer, Eric	S	BL	D	M	Elektroingenieur HTL	63	16	2022/23 (161)	2021/22 (145)	-	-
2022/23 (181)	Candinas, Martin	M-E	GR	D (R)	M	Sozialversicherungsfach-mann	42	11	2021/22 (172)	2020/21 (154)	-	-
2021/22 (151)	Kälin, Irène	G	AG	D	F	*	34	4	2020/21 (137)	2019/20 (112)	-	-
2020/21 (178)	Aebi, Andreas	V	BE	D	M	Landwirt	62	13	2019/20 (178)	-	-	-
2019/20 (193)	Moret, Isabelle	RL	VD	F	F	Avocate Coseil	49	13	2018/19 (162)	2017/18 (145)	-	-
2018/19 (154)	Carobbio Guscetti, Marina	S	TI	I	F	Medico, FMH medicina interna generale	52	11	2017/18 (154)	2016/17 (131)	-	-
2017/18 (160)	de Buman, Dominique	C	FR	F	M	Juriste	61	14	2016/17 (149)	2015/16 (107)	-	-
2016/17 (157)	Stahl, Jürg	V	ZH	D	M	Mitglied der Direktion	48	17	2015/16 (163)	2014/15 (132)	-	-
2015/16 (159)	Markwalder, Christa	RL	BE	D	F	Juristin	40	11	2014/15 (154)	2013/14 (137)	-	-
2014/15 (170)	Rossini, Stéphane	S	VS	F	M	Professeur-consultant, Cc Universités de Genè-ve et Neuchâtel	51	15	2013/14 (166)	2012/13 (140)	-	-
2013/14 (175)	Lustenberger, Ruedi	CE	LU	D	M	Eidg.dipl.Schreinermeis-ter	63	14	2012/13 (161)	2011/12 (139)	-	-
2012/13 (173)	Graf, Maya	G	BL	D	F	Mitbewirtschafterin Bio-Bauernbetrieb	50	11	2011/12 (179)	2010/11 (126)	-	-
2011/12 (185)	Walter, Hansjörg	V	TG	D	M	Landwirt	60	12	2010/11 (161)	2009/10 (149)	-	-
2010/11 (163)	Germanier, Jean-René	RL	VS	F	M	Evaceur, Inénieur oeno-logue	51	7	2009/10 (170)	2008/09 (124)	-	-
2009/10 (174)	Bruderer Wyss, Pascale	S	AG	D	F	Geschäftsführerin Krebs-liga AG	32	7	2008/09 (168)	2007/08 (127)	-	-
2008/09 (134)	Simoneschi-Cortesi, Chiara	CEg	TI	I	F	Politikerin	62	9	2007/08 (156)	2006/07 (103)	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
2007/08 (161)	Bugnon, André	V	VD	F	M	Maître agriculteur-viticulteur	60	8	2006/07 (121)	2005/06 (109)	-	-
2006/07 (159)	Egerszegi-Obrist, Christine	RL	AG	D	F	Dip. Sprachlehrerin	58	11	2005/06 (164)	2004/05 (138)	-	-
2005/06 (154)	Janiak, Claude	S	BL	D	M	Dr. iur. Fürsprecher	57	6	2004/05 (150)	2003/04 (142)	-	-
2005 (128)	Meyer, Thérèse	C	FR	F	F	Laborantin	56	6			-	-
2004/05 (148)	Maitre, Jean-Philippe	C	GE	F	M	Anwalt	55	21	2003/04 (164)	2002/03 (112)	-	-
2003/04 (148)	Binder, Max	V	ZH	D	M	Dipl. Landwirt	56	12	2002/03 (104)	2001/02 (119)	-	-
2002/03 (129)	Christen, Yves	R	VD	F	M	Ing. civ. EPFZ/SIA	61	7	2001/02 (132)	2000/01 (112)	-	-
2001/02 (151)	Maury Pasquier, Liliane	S	GE	F	F	Hebamme	45	6	2000/01 (138)	1999/00 (130)	-	-
2000/01 (155)	Hess, Peter	C	ZG	D	M	Dr. iur. Rechtsanwalt	52	17	1999/00 (176)	-	-	-
1999/00 (140)	Seiler, Hanspeter	V	BE	D	M	Rektor Berufsschulzentrum	66	12	1998/99 (99)	-	-	-
1998/99 (142)	Heberlein, Trix	R	ZH	D	F	Anwältin	56	7	1997/98 (111)	-	--	-
1997/98 (149)	Leuenberger, Ernst	S	SO	D	M	Präsident SEV	52	14	1996/97 (122)	-	--	-
1996/97 (142)	Stamm, Judith	C	LU	D	F	Dr. iur. Juristin	62	13	1995/96 (155)	-	-	-
1995/96 (164)	Leuba, Jean-François	L	VD	F	M	Dr. iur. Anwalt	61	8	1994/95 (102 4. Wahlgang)	-	-	-
1994/95 (156)	Frey, Claude	R	NE	F	M	Ökonom	51	15	1993/94 (122)	-	-	-
1993/94 (120)	Haller, Gret	S	BE	D	F	Dr. iur. Fürsprecherin	46	6	1992/93 (105)	-	-	-
1992/93 (165)	Schmidhalter, Paul	C	VS	D	M	Dipl. Ingenieur ETHZ	61	9	1991/92 (114)	-	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1991/92 (136)	Nebiker, Hans-Rudolf	V	BL	D	M	Dipl. ing. agr. ETH	62	16	1990/91 (104)	-	-	-
1990/91 (143)	Bremi, Ulrich	R	ZH	D	M	Ingenieur	61	15	1989/90 (108)	-	-	-
1989/90 (162)	Ruffy, Victor	S	VD	F	M	Collaborateur au service cantonal vaudois	52	7	1988/89 (155)	-	-	-
1988/89 (160)	Iten, Joseph	C	NW	D	M	Rechtsanwalt	45	9	1987/88 (108)	-	-	-
1987/88 (148)	Reichling, Rudolf	V	ZH	D	M	Dipl. Landwirt	63	12	1986/87 (101)	-	-	-
1986/87 (156)	Cevey, Jean-Jacques	R	VD	F	M	Lic. jur. Journalist	58	19	1985/86 (128)	-	-	-
1985/86 (154)	Bundi, Martin	S	GR	D (R)	M	Dr. phil. Seminarlehrer	53	10	1984/85 (131)	-	-	-
1984/85 (147)	Koller, Arnold	C	AI	D	M	Dr. jur, Dr. oec. Univeristätsprofessor	51	13	1983/84 (175)	-	-	1987
1983/84 (152)	Gautier, André	L	GE	F	M	Arzt	59	11	1982/83 (78 - absolutes Mehr 78/155)	-	-	-
1982/83 (163)	Eng, Franz	R	SO	D	M	Dr. jur. Fürsprecher	54	11	1981/82 (153)	--	-	-
1981/82 (162)	Lang, Hedi	S	ZH	D	F	Gemeinderätin	50	10	1980/81 (157)	-	-	-
1980/81 (151)	Butty, Laurent	C	FR	F	M	Anwalt	55	9	1979/80 (122)	-	-	-
1979/80 (144)	Fischer, Hanspeter	V	TG	D	M	Dipl. Ing. agr, Regierungsrat	49	16	1978/79 (98)	-	-	-
1978/79 (147)	Generali, Luigi	R	TI	I	M	Amministratore-Delegato	58	7	1977/78 (146)	-	-	-
1977/78 (161)	Bussey, Alfred	S	VD	F	M	Gemeinderat	62	10	1976/77 (141)	-	-	-
1977 (111)	Blunschy, Elisabeth	C	SZ	D	F	Dr. jur. Rechtsanwältin	55	6		-	-	-
1976/77 (141)	Wyer, Hans	C	VS	D	M	Rechtsanwalt, Gemeindepräsident	49	9	1975/76 (137)	-	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1975/76 (163)	Etter, Rudolf	V	BE	D	M	Mostereibesitzer	61	20	1974/75 (110)	-	-	-
1974/75 (153)	Kohler, Simon	R	BE	F	M	Conseiller d'Etat	58	15	1973/74 (131)	-	-	-
1973/74 (148)	Muheim, Anton	S	LU	D	M	Dr. jur. Regierungsrat	57	10	1972/73 (133)	-	-	-
1972/73 (136)	Franzoni, Enrico	C	TI	I	M	Anwalt	52	13	1971/72 (133)	-	-	-
1971/72 (174)	Vontobel, William	U	ZH	D	M	Direktor Migros-Genossenschafts-Bund	62	21	1970/71 (131)	-	-	-
1970/71 (157)	Weber, Alfred	R	UR	D	M	Dr. jur. Fürsprecher	47	7		-	-	-
1969/70 (166)	Eggenberger, Mathias	S	SG	D	M	Regierungsrat	64	22	1968/69 (136)	-	-	-
1968/69 (177)	Aebischer, Max	K	FR	F	M	Dr. jur conseiller d'Etat	54	17	1967/68 (147)	-	-	-
1967/68 (172)	Conzett, Hans	B	ZH	D	M	Dr. jur. Geschäftsleiter	52	16	1966/67 (118)	-	-	-
1966/67 (154)	Schaller, Alfred	R	BS	D	M	Dr. rer. pol, Regierungsrat	58	19	1965/66 (102)	-	-	-
1965/66 (153)	Graber, Pierre	S	VD	F	M	Conseiller d'Etat	57	23	1964/65 (126)	-	-	1969
1964/65 (152)	Kurmann, Franz Josef	K	LU	D	M	Dr. jur. Redaktor	47	9	1963/64 (115)	-	-	-
1963/64 (182)	Hess, Otto	B	TG	D	M	Landwirt	66	21	1962/63 (95)	-	-	-
1962/63 (161)	Guinand, André	R	GE	F	M	Anwalt	61	19	1961/62 (119)	-	-	-
1961/62 (149)	Bringolf, Walther	S	SH	D	M	Stadtpräsident, Kantonsrat	66	36	1960/61 (115)	-	-	-
1960/61 (142)	Duft, Emil	K	ZH	D	M	Dr. oec. publ. Bankier	65	13	1959/60 (122)	-	-	-
1959/60 (172)	Clottu, Gaston	L	NE	F	M	Conseiller d'Etat	47	8	1958/59	-	-	-
1958/59	Dietschi, Eugen	R	BS	D	M	Dr. phil. Handelsredaktor	62	17	1957/58	-	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1957/58	Bratschi, Robert	S	BE	D	M	Direktor BLS	66	35	1956/57	-	-	-
1956/57	Condrau, Joseph	K	GR	D (R)	M	Dr. iur. Redaktor, Grossrat	62	21	1955/56	-	-	-
1955/56	Burgdorfer, Paul	B	BE	D	M	Sekretär Kant. Gewerbeverband	52	12	1954/55	-	-	-
1954/55	Häberlin, Hermann	R	ZH	D	M	Dr. phil. Leiter eines industr. Pressedienstes	60	11	1953/54	-	-	-
1953/54	Perret, Henri	S	NE	F	M	Dr. Mathematiker, Député au Grand Conseil	68	25	1952/53	-	-	-
1952/53	Holenstein, Thomas	K	SG	D	M	Dr. jur. Anwalt, Regierungsrat	56	15	1951/52	-	-	1954
1951/52	Renold, Karl	B	AG	D	M	Dr. jur. Direktor Aarg. Versicherungsamt	63	9	1950/51	-	-	-
1950/51	Pini, Aleardo	R	TI	I	M	Dr. iur. Anwalt, deputato al Gran Consiglio	43	8	1949/50	-	-	-
1949/50	Schmid, Jacques	S	SO	D	M	Regierungsrat	67	32	1948/49	-	-	-
1948/49	Escher, Joseph	K	VS	D	M	Anwalt, Grossrat	63	23	1947/48	-	-	1950
1947/48	Picot, Albert	L	GE	F	M	Conseiller d'Etat	65	12	1946/47	-	-	-
1946/47	Wey, Max	R	LU	D	M	Dr. jur,, Dr. rer. pol. Stadpräsident	54	11	1945/46	-	-	-
1945/46	Grimm, Robert	S	BE	D	M	Regierungsrat	64	34	1944/45	-	-	-
1944/45	Aeby, Pierre	K	FR	F	M	Prof. jur.	60	13	1943/44	-	-	-
1943/44	Gysler, Paul	B	ZH	D	M	Dr. Verbandspräsident, Kantonsrat	50	8	1942/43	-	-	-
1942/43	Keller, Emil	R	AG	D	M	Fürsprecher, Regierungsrat	64	30	1941/42	-	-	-
1941/42	Rosselet, Charles	S	GE	F	M	Direct. d'imprimerie, député au Grand Conseil	48	19	1940/41	-	-	-
1940/41	Nietlispach, Emil	K	AG	D	M	Dr. jur. Fürsprecher, Grossrat	53	18	1939/40	-	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1939/40	Stähli, Hans	B	BE	D	M	Regierungsrat	50	20	1938/39	-	-	-
1938/39	Vallotton, Henry	R	VD	F	M	Dr. jur. Anwalt	47	13	1937/38	-	-	-
1937/38	Hauser, Fritz	S	BS	D	M	Dr. phil. Regierungsrat	53	18	1936/37	-	-	-
1936/37	Troillet, Maurice	K	VS	F	M	Conseiller d'Etat	56	15	1935/36	-	-	-
1935/36	Reichling, Rudolf	B	ZH	D	M	Landwirt, Kantonsrat	45	6	1934/35	-	-	-
1934/35	Schüpbach, Hermann	R	BE	D	M	Fürsprecher, Präs. SUVA	57	23	1933/34	-	-	-
1933/34	Huber, Johannes	S	SG	D	M	Advokat, Kantonsrat	54	14	1932/33	-	-	-
1932/33	Dollfus, Ruggero	K	TI	I	M	Dre in scienze econo-miche	56	10	-	-	-	-
1931/32	Abt, Roman	B	AG	D	M	Dr. jur. Fürsprecher, Landwirt, Grossrat	48	12	1930/31	-	-	-
1930/31	Sträuli, Hans	R	ZH	D	M	Dr. jur. a. Stadpräsident	68	19	1929/3	-	-	-
1929/30	Graber, Ernest-Paul	S	NE	F	M	Rédacteur, Député au Grand Conseil	54	17	1928/29	-	-	-
1928/29	Walther, Heinrich	K	LU	D	M	Dr. h. c. Regierungsrat	66	20	1927/28	-	-	-
1927/28	Minger, Rudolf	B	BE	D	M	Landwirt, Grossrat	46	8	1926/27	-	-	1929
1926/27	Maillefer, Paul	R	VD	F	M	Prof. Dr. député au Grand Conseil	64	15	-	-	-	-
1925/26	Hofmann, Emil	SPOL	TG	D	M	Dr. phil. Regierungsrat	60	27	1924/25	-	-	-
1924/25	Mächler, Albert	R	SG	D	M	Dr. jur. Regierungsrat	56	19	-	-	-	-
1923/24	Evéquoz, Raymond	K	VS	F	M	Avocat, député au Grand Conseil	60	21	1922/23	-	-	-
1922/23	Jenny, Johann	B	BE	D	M	Landwirt, Grossrat	65	22	1921/22	-	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1921/22	Klöti, Emil	S	ZH	D	M	Dr. jur. Stadtrat	44	2	1920/21	-	-	-
1920/21	Garbani-Nerini, Evaristo	R	TI	I	M	Avvoccato, Consigliere di Stato	53	11	1919/20	-	-	-
1919/20	Blumer, Eduard	-	GL	D	M	Industireller, Landam-mann	71	20	1918/19	-	-	-
1918/19	Häberlin, Heinrich	R	TG	D	M	Bezirksgerichtspräsident, Kantonsrat	50	14	1917/18	-	-	1920
1917/18	Calame, Henri	R	NE	F	M	Conseiller d'Etat	50	13	1916/17	-	-	-
1916/17	Büeler, Anton	K	SZ	D	M	Dr. jur. Landammann	58	20	1915/16	-	-	-
1915/16	Eugster, Arthur	R	AR	D	M	Landammann	53	13	1914/15	-	-	-
1914/15	Bonjour, Felix	R	VD	F	M	Rédacteur, Député au Grand Conseil	56	6	-	-	-	-
1913/14	Planta, Alfred	L	GR	D	M	Dr. jur. Advokat	56	17	1912/13	-	-	-
1912/13	Spahn, Carl	R	SH	D	M	Dr. jur. Stadtpräsident	49	12	*	-	-	-
1911/12	Wild, Emil Karl	R	SG	D	M	Direktor d. Industire- u. Gewerbemuseums, Kantonsrat	55	18	*	-	-	-
1910/11	Kuntschen, Josef	*	VS	D	M	Staatsrat	61	20	*	-	-	-
1909/10	Rossel, Virgile	*	BE	F	M	Prof. jur.	51	13	*	-	-	-
1908/09	Germann, Adolf	*	TG	D	M	Dr. jur. Bankpräsident	51	12	*	-	-	-
1907/08	Speiser, Paul	*	BS	D	M	Dr. jur. Regierungsrat	61	18	*	-	-	-
1906/07	Decoppet, Camille	*	VD	F	M	Staatsrat	44	7	*	-	-	1912
1905/06	Hirter, Johann	*	BE	D	M	Kaufmann, Bankpräsi-dent	50	11	*	-	-	-
1904/05	Schobinger, Jos. Anton	*	LU	D	M	Regierungsrat	55	16	*	-	-	1908

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1903/04	Martin, Louis	*	NE	F	M	Grossrat, Kaufmann	65	25	*	-	-	-
1902/03	Zschokke, Konrad	*	AG	D	M	Ingenieur, Prof. Dr. phil., Grossrat	60	5	*	-	-	-
1902	Iten, Klemens	*	ZG	D	M	Advokat, Kantonsrat	44	6	*	-	-	-
1902	Meister, Ulrich	*	ZH	D	M	Kantonsrat, Stadtforst-meister	64	20	*	-	-	-
1901/02	Ador, Gustave[1]	*	GE	F	M	Staatsrat, Advokat	56	12	*	-	-	1917
1900/01	Bühlmann, Fritz	*	BE	D	M	Grossrat, Fürsprecher	52	24	*	-	-	-
1899/00	Geilinger, Rudolf	*	ZH	D	M	Stadtpräsident	51	15	*	-	-	-
1899	Heller, Hermann	*	LU	D	M	Stadtsratspräsident, Dr.jur.	49	8	*	-	-	-
1898/99	Thélin, Adrien	*	VD	F	M	Grossrat	56	15	*	-	1908	-
1897/98	Grieshaber, Robert	*	SH	D	M	Regierungsrat, Dr. jur.	51	19	*	-	-	-
1896/97	Keel, Johann Josef	*	SG	D	M	Regierungsrat	59	21	*	-	-	-
1896	Gallati, Rudolf	*	GL	D	M	Präsident Kantonalbank, Advokat	51	9	*	-	-	-
1896	Stockmar, Joseph	*	BE	F	M	Regierungsrat	45	17	*	-	-	-
1895/96	Bachmann, J.Jakob	*	TG	D	M	Kantonsrat, Dr. jur.	52	14	*	-	-	-
1894/95	Brenner, Ernst	*	BS	D	M	Regierungsrat, Dr. jur.	38	7	*	-	-	1897
1893/94	Comtesse, Robert	*	NE	F	M	Staatsrat	46	10	*	-	-	1899
1893	Forrer, Ludwig	*	ZH	D	M	Kantonsrat, Fürsprecher	48	18	*	-	-	1902
1892/93	Brosi, Albert	*	SO	D	M	Kantonsrat, Fürsprecher	56	20	*	-	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1891/92	Lachenal, Adrien	*	GE	F	M	Advokat	42	7	*	-	1903	1892
1890/91	Müller, Eduard	*	BE	D	M	Grossrat, Fürsprecher	42	6	*	-	-	1895
1890	Suter, August	*	SG	D	M	Fürsprecher	61	6	*	-	-	-
1889/90	Häberlin, Heinrich	*	TG	D	M	Kantonsrat, Fürsprecher	55	16	*	-	-	-
1888/89	Ruffy, Eugène	*	VD	F	M	Advokat	34	6	*	-	-	1893
1887/88	Kurz, Erwin	*	AG	D	M	Grossrat, Fürsprecher	41	6	*	-	-	-
1887	Zemp, Josef	*	LU	D	M	Grossrat, Fürsprecher	53	15	*	-	-	1891
1886/87	Morel, Henri	*	NE	F	M	Grossrat, Advokat	48	6	*	-	-	-
1885/86	Bezzola, Andreas	*	GR	D (R)	M	Advokat	45	4	*	-	-	-
1884/85	Stössel, Johannes	*	ZH	D	M	Regierungsrat	47	6	*	-	-	-
1884	Favon, Georges	*	GE	F	M	Grossrat	41	3	*	-	-	-
1883/84	Kaiser, Simon (2)	*	SO	D	M	Bankdirektor	55	15	*	-	-	-
1882/83	Deucher, Adolf	*	TG	D	M	Regierungsrat	51	13	*	-	-	1883
1881/82	Zyro, Karl	*	BE	D	M	Fürsprecher	47	15	*	-	-	-
1881	Vessaz, Antoine	*	VD	F	M	Einnehmer	48	3	*	-	1878	-
1880/81	Burckhardt, Karl	*	BS	D	M	Regierungsrat	50	5	*	-	-	-
1879/80	Künzli, Arnold	*	AG	D	M	Grossrat	47	15	*	-	-	-
1878/79	Römer, Melchior	*	ZH	D	M	Kantonsrat	47	6	*	-	-	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1878	Philippin, Jules (2)	-	NE	F	M	Staatsrat, Advokat	60	18	*	-	-	-
1877/78	Marti, Eduard	-	BE	D	M	Anwalt	48	11	*	-	-	-
1876/77	Aepli, Arnold Otto	-	SG	D	M	*	60	4	*	-	1868	-
1875/76	Frey, Emil	-	BL	D	M	*	37	8	*	-	-	1890
1875	Stämpfli, Jakob (2)	-	BE	D	M	*	55	27	*	-	-	1854
1874/75	Ruchonnet, Louis (2)	-	VD	F	M	*	40	3	*	-	-	1881
1874	Feer-Herzog, Karl	-	AG	D	M	*	54	17	*	-	-	-
1873/74	Ziegler, Gottlieb	-	ZH	D	M	*	45	2	*	-	-	-
1872/73	Wirth, Daniel	-	SG	D	M	*	57	3	*	-	-	-
1872	Friderich, Charles	-	GE	F	M	*	44	8	*	-	-	-
1871/72	Brunner, Rudolf	-	BE	D	M	*	44	15	*	-	-	-
1870/71	Anderwert, Fridolin	-	TG	D	M	*	42	7	*	-	-	1875
1869/70	Heer, Joachim (2)	-	GL	D	M	*	44	12	*	-	-	1875
1869	Ruchonnet, Louis (1)	-	VD	F	M	*	35	3	*	-	-	1881
1868/69	Kaiser, Simon (1)	-	SO	D	M	*	40	11	*	-	-	-
1867/68	Stehlin, Johann Jakob (2)	-	BS	D	M	*	64	14	*	-	-	-
1866/67	Philippin, Jules (1)	-	NE	F	M	*	48	6	*	-	-	-
1866	Niggeler, Niklaus	-	BE	D	M	*	49	6	*	-	1858	-

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1865/66	von Planta, Andreas Rud.	-	GR	D (R)	M	*	46	17	*	-	-	-
1864/65	Jäger, Gottlieb	-	AG	D	M	*	59	16	*	-	-	-
1863/64	Ruffy, Victor	-	VD	F	M	*	40	5	*	-	-	1867
1863	Heer, Joachim (1)	-	GL	D	M	*	38	6	*	-	-	1875
1862/63	Escher, Alfred (3)	-	ZH	D	M	*	43	14	*	-	-	-
1861/62	Karrer, Karl	-	BE	D	M	*	46	13	*	-	-	-
1860/61	Dapples, Eduard	-	VD	F	M	*	53	9	*	-	-	-
1860	Weder, Joh.Bapt.	-	SG	D	M	*	60	2	*	-	1857	-
1859/60	Peyer- im Hof, Friedrich	-	SH	D	M	*	42	11	*	-	-	-
1858/59	Stehlin, Joh.Jak. (1)	-	BS	D	M	*	55	5	*	-	-	-
1857/58	Keller, Augustin	-	AG	D	M	*	52	3	*	-	1871	-
1857	Migy, Paul	-	BE	F	M	*	43	3	*	-	1851	-
1856/57	Escher, Alfred (2)	-	ZH	D	M	*	37	8	*	-	-	-
1856	Martin, Jules	-	VD	F	M	*	32	2	*	-	-	-
1856	Siegfried, Friedrich	-	AG	D	M	*	47	7	*	-	-	-
1855/56	Blösch, Eduard Eugen	-	BE	D	M	*	48	4	*	-	-	-
1854/55	Pfyffer, Casimir	-	LU	D	M	*	60	6	*	-	-	-
1854	Dubs, Jakob	-	ZH	D	M	*	32	5	*	-	1856	1861

Année (votes)	Nom | Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (votes)	2nd vice-président (votes)	Président du Conseil des États	Conseiller fédéral
1853/54	Pioda, Giov.Battista	-	TI	I	M	*	45	5	*	-	-	1857
1852/53	Hungerbühler, Joh.M.	-	SG	D	M	*	47	4	*	-	-	-
1851/52	Trog, Johann	-	SO	D	M	*	44	3	*	-	-	-
1851	Stämpfli, Jakob (1)	-	BE	D	M	*	31	3	*	-	-	1854
1850/51	Kern, Joh. Konrad	-	TG	D	M	*	42	2	*	-	-	-
1849/50	Escher, Alfred (1)	-	ZH	D	M	*	30	1	*	-	-	-
1848/49	Steiger, Jakob Rob.	-	LU	D	M	*	47	0	*	-	-	-
1848	Ochsenbein, Ulrich	-	BE	D	M	*	37	0	*	-	-	1848